

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY
SEANCE DU 24 JUIN 2024**

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE POUR : 6

VOTE CONTRE : 5

ABSTENTION : 0

Domaine :

**BATIMENTS
COMMUNAUX**

Sous-domaine :

**Proposition de
vente**

OBJET :

GARAGE

RUE DES FOSSES

AA198

N° 98/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 24 Juin à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 17 Juin 2024

Présents: Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Christine SANCHEZ, Emmanuel COULONVAL, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, , Vanessa SALANDINI, Emilie BELUCHE.

Absents excusés: Véronique BROUSSE, Joëlle LEVEJAC, Christophe FOURES.

Vanessa SALANDINI est arrivée en cours de séance .

Mr Jean MAURY a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi par Madame Camille PINEL, d'une demande d'acquisition d'un garage situé Rue des Fossés, section cadastrée AA n° 198, d'une superficie de 24 m².

La commune propose un prix de vente à hauteur de **7500 €**. (Sept Mille Cinq Cent euros).

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

APPROUVE la vente de cet immeuble pour un montant de **7500 €**,

INDIQUE que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette transaction.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,

Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20240624-20240624DEL98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Publication : 25/06/2024